



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

## AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME  
#2020-001**

1515 rang St-Charles  
Lot numéro 2 365 507 du cadastre du Québec

Prenez avis que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le mercredi 18 mars 2020 à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure relative au 1515 rang St-Charles consistant à autoriser une marge latérale de 1,85 mètres pour un bâtiment principal plutôt que 2 mètres pour une habitation unifamiliale isolée située dans la zone H1-04.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette démarche.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 18<sup>e</sup> jour du mois de février 2020.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE